

Consultation publique

Secteur Pie-IX-Vertières Résolution : CE26-1417

À son assemblée du 16 septembre 2026, le comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté l'OCPM pour tenir une consultation sur la vision d'aménagement et de développement préliminaire du secteur Pie-IX-Vertières.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur la vision d'aménagement et de développement préliminaire du secteur Pie-IX-Vertières et rend accessible la documentation pertinente.

La présente consultation porte plus précisément sur le mandat tel qu'établi par le comité exécutif soit : « la vision d'aménagement et de développement préliminaire du secteur Pie-IX-Vertières ».

DÉROULEMENT

La démarche de consultation se déroulera en deux parties.

La première partie sera consacrée à une activité d'information pendant laquelle la proposition sera présentée et où les citoyens et les groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens, entreprises et groupes, verbalement ou par écrit, en ligne ou en salle.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et les organismes intéressés à participer à une **séance d'information et de questions et réponses le mercredi 14 octobre 2026, à 19h**, qui se tiendra au centre Le Boulevard, au 4270, rue Jean-Talon Est. À partir de la page de la consultation du site Web de l'OCPM, cette séance sera webdiffusée en direct et sera ensuite disponible pour le visionnement en différé.

Lors de cette séance, la proposition sera présentée et expliquée au public. Durant la deuxième partie de la soirée, les gens seront invités à poser leurs questions, en salle ou par téléphone, aux représentants de la Ville de Montréal qui seront présents dans la salle.

À compter du **15 octobre 2026 et jusqu'au 6 novembre 2026**, les personnes et les groupes seront invités à déposer leur mémoire. Ils auront également l'opportunité de présenter leur opinion devant la commission, en salle ou en ligne. La date limite pour indiquer son intention de présenter une opinion devant la commission est le **29 octobre 2026**.

Les **séances d'audition des opinions débuteront ensuite le 4 novembre 2026**, au centre Le Boulevard, au 4270, rue Jean-Talon Est. D'autres séances d'audition, si requises, seront annoncées ultérieurement. Ces séances seront également webdiffusées en direct et seront ensuite disponibles pour le visionnement en différé.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance de la documentation pertinente sont invités à le faire sur rendez-vous aux bureaux de l'OCPM au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : ocpm.qc.ca/pie-IX-vertieres.

Renseignements

Mylène Lévesque à l'OCPM (514) 872-8510

ocpm.qc.ca/pie-IX-vertieres

Fait à Montréal, le 26 septembre 2026